AVIS.

POUR engager le Public à attendre avec patience sa *Collection des Travaux de Mirabeau à l'Assemblée Nationale*, M. Étienne *Méjan* a cru qu'il étoit de son intérêt de décrier l'Ouvrage qui vient d'être publié sous le titre de *Mirabeau peint par lui-même*, ou *Recueil des Discours qu'il a prononcés, des Motions qu'il a faites, tant dans le sein des Communes qu'à l'Assemblée Nationale constituante, depuis le 5 Mai 1789, jour de l'ouverture des États-Généraux, jusqu'au 2 Avril 1791, époque de sa mort; avec un Précis des Matières qui ont donné lieu à ces Discours et Motions; le tout rangé par ordre chronologique.*

Sans vouloir user de représailles, et jeter la moindre défaveur sur la Collection *future* de M. Etienne *Mejan*, il nous suffira de dire que s'il veut être fidèle au titre qu'il a adopté, (*Collection complette des travaux de Mirabeau A L'ASSEMBLÉE NATIONALE*) il n'aura rien de mieux à faire que de nous copier ; car nous pouvons lui porter avec assurance *le défi* de citer *un*

seul Discours, *une seule* Phrase, *un seul* Mot prononcés par Mirabeau à l'Assemblée nationale qui ne se trouvent dans notre recueil.

Quant aux Discours attribués à Mirabeau avant la tenue des Séances de l'*Assemblée Nationale*, et dont M. Etienne *Méjan* paroît vouloir faire usage, outre que rien ne pouvoit nous en garantir l'*authenticité*, nous avons craint qu'en adoptant tous ceux qu'on a voulu lui prêter ce Recueil, ne fût devenu énorme; et nous nous sommes fait un devoir de ne donner au Public que des Discours qui portent le *cachet fidèle* de cet Orateur célèbre. A cet égard, pouvions-nous mieux faire que de le suivre *pas à pas à la Tribune*? C'étoit-là qu'il étoit véritablement Grand, qu'il étoit bien *lui-même*.

L'Éditeur de MIRABEAU
PEINT PAR LUI-MÊME.